MORANGIS

Ma ville, Mon quotidien

#280

Magazine municipal - Janvier / Février / Mars 2024

EN 2024, DÉPASSONS-NOUS !

P.9 Invitation aux vœux de la Municipalité

P.14 Dossier : Morangis prépare demain

P.22 RESO, la nouvelle régie de l'eau

P.31 Prox-E Bus, le bus de proximité 100% connecté

MOBILISÉS À VOS CÔTÉS

4 > 7

- Arrêt sur images à Morangis

8 > 9 Brèves morangissoises

10 > 13 Jeunesse

- 23 nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes / Brèves

ACCOMPAGNER DEMAIN

14 > 23 Dossier

- **Morangis prépare demain**

16 > Saint-Michel : Les travaux ont débuté

17 > Travaux près de chez vous

18 > Plan de circulation : en route pour l'Étape 2

20 > Antenne 5G : que dit la réglementation ?

22 > RESO, la nouvelle régie de l'eau

24 > La gestion des biodéchets au Grand-Orly Seine Bièvre dès le 1er janvier 2024

AGIR ENSEMBLE

28 > CCAS

- La ville poursuit ses engagements en faveur du handicap

29 > Hommage

- Michel Riegert

30 > Sport

- Aurélie Carpentier a plusieurs cordes à son arc
- Hommage Pascal Jouanin

31 > Mobilités

- Prox-E Bus, le bus de proximité 100% connecté

32 > 33 Commerces

34 > 35 Au fil de l'info

36 > Les Tribunes

37 > Principales décisions des CM

38 > Permanences/État civil

39 > Allô, Madame le Maire

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. PEFC-France.org

PEFC 10-31-1668

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

4e 2023 LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Directeur de la publication : Brigitte Vermillet, Maire de Morangis | **Rédaction :** Océane Le Moal | **Réalisation PAO :** Elodie Sciarini | communication@morangis91.com - 01 64 54 28 57 | **Imprimeur :** Imprimerie Compiègne - 01 53 35 95 15 | **Distribution :** RV Distribution Imprimé à 7 800 exemplaires | **Crédits photos :** Mairie de Morangis, Envento.

MORANGIS
12 avenue de la République
BP98- 91423 Morangis Cedex
01 64 54 28 28
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

Inauguration du Marché de Noël, le 8 décembre 2023

Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,

Les années se suivent avec leurs lots de bonheur mais aussi de difficultés. La ville ne fait pas exception et à l'instar des athlètes, avec les agents municipaux nous donnons le meilleur de nous-même et franchissons les obstacles afin d'offrir aux Morangissois un service public efficace. Pour chaque nouveau projet, nous transformons l'essai en optimisant les dépenses et en mobilisant les subventions. Ainsi en 2024, de nombreux dossiers seront au cœur des études : l'indispensable réhabilitation de l'École Louis Moreau ; la réfection de l'Avenue Charles de Gaulle ; la rénovation de l'Espace Saint-Michel, ses abords et son parc ; la construction d'une salle multi activités …

Dans toutes les équipes, le collectif doit prévaloir. Notre Conseil Municipal, a adopté le 18 décembre, comme les autres communes essonniennes, une motion de soutien au Conseil Départemental, qui subit le retournement brutal du marché de l'immobilier et le ralentissement de la croissance française. Les conséquences sont violentes : une perte de 80 millions d'euros de recettes et une augmentation de ses dépenses obligatoires de 215 millions en 7 ans. Nous demandons à l'État de s'engager afin que ces difficultés financières n'impactent pas l'équité territoriale entre les communes, ne portent pas préjudice aux Essonniens, ni au tissu économique local et in fine à notre territoire tout entier.

« En 2024, relevons les défis qui nous attendent. Dépassons-nous ! »

J'aurais plaisir à vous retrouver lors des Vœux de la Municipalité, un rendez-vous que nous affectionnons tout particulièrement, le dimanche 14 janvier afin de débuter ensemble 2024. Nous mettrons à l'honneur nos bénévoles et sportifs qui font la fierté de notre ville et contribuent à son rayonnement.

À cette occasion, nous présenterons notre bilan de mi-mandat. L'occasion pour l'équipe municipale de faire un point d'étape sur les 3 années et demie écoulées et s'appuyer sur vos attentes pour construire l'avenir. Nous viendrons au cours du premier trimestre à votre rencontre lors des réunions publiques par quartier pour échanger sur nos ambitions communes pour Morangis.

En cette année de Jeux Olympiques à Paris, Morangis, labellisée Terre de Jeux par le Comité International Olympique, accordera une large place aux sports à travers différentes manifestations et animations que vous aurez l'occasion de découvrir et y participer.

En 2024, relevons les défis qui nous attendent. Dépassons-nous et démarrons du bon pied ! Recevez au nom du conseil municipal et des agents communaux nos vœux les plus chaleureux pour l'année à venir.

Sincèrement Votre B. Vermillet

BRIGITTE VERMILLET
Maire de Morangis
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne
Vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre
brigitte.vermillet bvermilletpm

ARRÊT SUR IMAGES à Morangis

Le samedi 14 octobre, les villes de Morangis et de Savigny se mobilisaient de nouveau ensemble pour Octobre Rose en organisant la Boucle Rose, qui a rassemblé de nombreux coureurs et marcheurs. La veille, le Comité des Fêtes proposait une Tombola Octobre Rose lors de son Loto. La programmation a permis de récolter 9 955 € au profit de l'Institut Curie (voir page 8). Pour clôturer cette journée solidaire, le show présenté par Marianne James a rencontré un public très nombreux et ravi !

Le mercredi 1er novembre, les élus du Conseil Municipal invitaient les Morangissois à rendre hommage aux soldats morts pour la France et aux victimes civiles et militaires de toutes les guerres, en présence des associations d'Anciens Combattants.

Le week-end du 4-5 novembre, les LEGO® ont investi le gymnase Claude Bigot. L'exposition organisée par l'Association Sportive de Maisons « Briques en Beauce » a émerveillé petits et grands avec ses dioramas fête foraine, Star Wars, Avatar ou encore Harry Potter.
Plus de 3 000 visiteurs ont admiré ces figurines et ont participé à la réalisation de la mosaïque représentant l'Espace Saint-Michel.

Le samedi 11 novembre, la ville a commémoré le 105e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre, en présence des élus du Conseil municipal, du CMJ, des jeunes du service citoyen, les enfants de l'École de musique dirigés par M. Vanzo, les sapeurs pompiers, les policiers nationaux et municipaux ainsi que les anciens combattants.

Les 11 et 12 novembre, le festival Guitar'Essonne faisait escale à l'Espace Pierre Amoyal. Un joli moment musical qui a ravi les amateurs d'instruments à cordes.

Le dimanche 12 novembre, la ville vous proposait de venir tester vos connaissances sur le Code de la Route en présence de professionnels de la Sécurité Routière.

Le samedi 25 novembre, l'Association les Âmes bien nées a joué Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand dans sa version intégrale sur les planches de l'Espace Pierre Amoyal.

Du 25 au 30 novembre, l'Espace Saint-Michel accueillait le salon « Morangis tout en ArtS ». L'occasion de découvrir les œuvres de différents artistes (peintres, sculpteurs et photographes).

Du 8 au 10 décembre, le Marché de Noël de Morangis a une nouvelle fois ravi vos cœurs et vos papilles avec des stands artisanaux et gastronomiques et ses nombreuses animations.

Brèves

CONCOURS

UN MORANGISSOIS MEILLEUR JEUNE BOULANGER D'IDF

Félicitations ! Raphaël Peran, jeune Morangissois de 20 ans, a remporté le concours du Meilleur Jeune Boulanger (MJB) d'Île-de-France en octobre 2023, Il est en sélection pour le titre de Meilleur Jeune Boulanger International. Scolarisé au CFA d'Evry en 2e année de Brevet professionnel Boulangerie, Raphaël a dans un premier temps, fréquenté l'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris dont il est sorti diplômé d'un CAP Pâtisserie et d'un CAP Boulangerie. Aujourd'hui, il souhaite poursuivre ses études et devenir maître boulanger.

OCTOBRE ROSE

9 955€ RÉCOLTÉS !

Le samedi 14 octobre, Octobre Rose, organisé pour la 2e année consécutive avec la ville de Savigny-sur-Orge, a remporté un vif succès avec un total de 9 955€ récoltés au profit de l'Institut Curie pour la recherche sur le cancer du sein, grâce aux participations à la Boucle Rose, la vente de Tee-Shirts... La Tombola du Comité des Fêtes a réuni 886€. L'an dernier, l'événement avait permis de rapporter 6 402€. Un grand merci à tous pour votre générosité.

LITTÉRATURE

LOUANS-MORANGIS, AU FIL DES SIÈCLES

Michel Boilleau publie un second ouvrage sur l'histoire de Morangis intitulé « Louans-Morangis, au fil des siècles », qui compile des images d'archives. « *Plus que jamais, il est nécessaire, non pas de ressusciter le passé, mais d'en conserver précieusement la mémoire et les images* », note-t-il dans son avant-propos suite aux nombreuses évolutions connues par la commune.

Le livre sera disponible à la vente, au tarif de 36€, au bureau de tabac Le Marigny et à la Boucherie Delaitre.

COMMUNICATION

TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Pour sa 1re participation aux Trophées de la Communication, le service Communication de la Ville de Morangis est arrivé 4e sur 476 dossiers dans la catégorie "Meilleur bulletin municipal des mairies de plus de 10 000 habitants". La remise des prix a eu lieu vendredi 8 décembre lors de la 22e Cérémonie. Bravo à toute l'équipe !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PRÉVENTION SÉCURITÉ AVENUE CHARLES DE GAULLE

L'Avenue Charles de Gaulle est un axe routier majeur fréquenté tant par les véhicules légers que par les poids lourds ce qui génère des problèmes de stationnement sauvage sur les trottoirs. La livraison de nouveaux logements a inévitablement accentué la problématique. Afin de rappeler aux automobilistes les règles du Code de la route, des panneaux ont été placés le long de cette voie pour lutter contre le stationnement non réglementaire qui entrave la libre circulation des piétons en toute sécurité. En parallèle, des opérations de verbalisation sont diligentées par les agents de la Police municipale. Les entreprises implantées sur ce secteur ont par ailleurs été sensibilisées aux difficultés pour les piétons d'emprunter les trottoirs encombrés.

ESPACES VERTS

COLLECTE DE SAPINS

La collecte de sapins de Noël est organisée du 26 décembre 2023 au 26 janvier 2024. Vous pourrez déposer vos arbres aux points suivants : Place Jules Ferry, Place de la Résistance française, Parking du square Lavoisier, Parking du Golf, Rue de Charaintru et Place de l'Europe. Les sapins collectés sont transformés en copeaux de bois et servent de paillage pour recouvrir les plantations de la ville.

Retrouvez le plan sur Imagina ou sur le site de la ville www.morangis91.com

INVITATION

EN 2024

PARTAGEONS LES VALEURS DU SPORT

La Municipalité se réjouit de présenter ses vœux à la population le **dimanche 14 janvier 2024 au Gymnase Claude Bigot**.

Les bénévoles et les sportifs, qui font la fierté de notre ville, seront mis à l'honneur. La soirée que nous espérons riche en échanges et en convivialité se poursuivra autour d'un verre de l'amitié. **Madame le Maire et l'équipe municipale accueilleront les Morangissois à partir de 17h.** À votre arrivée, un ticket vous sera remis afin de gagner des places pour les JO 2024. Dix gagnants seront tirés au sort au cours de la soirée. Bonne chance !

DIMANCHE 14 JANVIER 2024
17h/21h - Gymnase Claude BIGOT

Jeunesse

23 NOUVEAUX ÉLUS

DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

Madame le Maire a proclamé le jeudi 19 octobre 2023 les résultats des élections du ConseilMunicipal des Jeunes (CMJ) .

Le Conseil Municipal des Jeunes 2023 est composé de 23 Morangissois, scolarisés du CM1 à la Première, qui ont souhaité s'engager dans la vie communale et porter la voix de la jeunesse. Le CMJ offre la possibilité d'élaborer des projets, de les voter en séance et de les concrétiser. Les jeunes conseillers échangent directement avec les élus et participent activement aux événements organisés par la ville *(Téléthon, Fête des familles, Marché de Noël, cérémonies...)*

Les 23 conseillers sont élus pour 2 ans avec la possibilité de renouveler leur mandat un an.

Parmi les élus, nous retrouvons Alicia Balde Gomes, Timéa Denis Calmel, Hope-Rebecca Kakesa Muyeni, Romain Petrilli et Abby Tallet Boulet, qui forts d'une première expérience réussie et enrichissante, ont souhaité accomplir un 2e mandat.

Après un Conseil d'installation le 21 novembre 2023, où leur rôle et engagement leur ont été rappelés par Madame le Maire et au cours duquel ils ont reçu leur échappe tricolore, nos jeunes élus commenceront leurs travaux lors d'un séminaire d'intégration prévu début 2024.

Ils pourront réfléchir à des projets portant sur des thèmes sensibles comme l'environnement, la solidarité et la jeunesse. Le 1er CMJ avait notamment mis en place de nombreux projets en lien avec le FAM le Malonnier, organisé une collecte au profit des « Restos du Cœur », demandé d'installer un panneau Stop rue Jean Moulin et organisé un après-midi Manga.

Adam

Clarence

Johan

Maya

Swan

Mathys

Kaïs

Aaliya

Sohan

Lucas

Alicia

Melyna

Inaya

Inès

Lola

Thyméo

Matthias

Timéa

Romain

Abby

Holy

Alicia

Hope

COMPOSITION DU CONSEIL

ÉDOUARD HERRIOT
- *Adam ARAIEDH, Clarence TREACHER, Johan BARAZER, Maya ARAIEDH, Swan DE AGRELA, Mathys SAINT JUST et Kaïs LOUDHAIEF*

NELSON MANDELA
- *Aaliya FEDERO, Sohan LE BRETON et Lucas MOURO*

LOUIS MOREAU
- *Alicia BLAISE, Melyna NKIERI, Inaya HAMITOUCHE, et Inès HARRATH*

SAINT-JOSEPH
- *Lola CAHAGNE et Thyméo PIERROT*

COLLÈGE MICHEL VIGNAUD
- *Matthias ALVERNHE (5e)*
- *Timéa DENIS CALMEL (5e)*
- *Romain PETRILLI (5e)*
- *Abby TALLET-BOULET (5e)*

COLLÈGE SACRÉ-CŒUR / SAVIGNY-SUR-ORGE
- *Holy-Meda KAKESA MUYENI (5e)*

LYCÉE MARGUERITE YOURCENAR
- *Alicia BALDE GOMES (2de)*

LYCÉE SAINT LOUIS SAINT CLÉMENT / VIRY-CHÂTILLON
- *Hope-Rebecca KAKESA MUYENI (2de)*

Jeunesse

LE CENTRE DE RESSOURCES JEUNESSE

Le Centre de Ressources Jeunesse (CRJ) est ouvert depuis son inauguration le 21 octobre dernier. À cette occasion, un tirage au sort a permis à 16 jeunes de gagner des places pour les JO 2024, offertes par la ville et la Métropole du Grand-Paris. Le CRJ, ouvert du lundi au samedi, propose un accompagnement aux Morangissois âgés de 14 à 25 ans, pour l'accomplissement de démarches professionnelles et administratives. Les jeunes peuvent également y rencontrer des informateurs jeunesse avec ou sans rendez-vous et des partenaires extérieurs *(Mission Locale Nord Essonne, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), la CAF, le CIO Savigny, Alliance Prévention ....)* lors de permanences. Le Centre de Ressources dispose par ailleurs d'une documentation consultable sur place et d'un accès à internet.

👉 **Centre de Ressources Jeunesse : 3, rue de Savigny - Horaires : lundi au samedi de 14h30 à 18h30 / Durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 17h, fermé le samedi. Contact : 01 64 46 28 50**

CARREFOUR DES MÉTIERS

Le prochain Carrefour des métiers se déroulera le samedi 27 janvier au Gymnase Jesse Owens de Chilly-Mazarin de 9h à 13h. Ce rendez-vous à destination des collégiens de 4e et 3e et des lycéens, réunit de nombreux professionnels. Écoles et organismes de formation accompagnent les jeunes dans leur orientation. Organisé à Morangis l'an dernier, l'événement avait rassemblé plus de 700 visiteurs.

RECHERCHE ANIMATEUR

Le service Jeunesse recrute des animateurs pour les vacances scolaires. Les missions principales sont la gestion, la conception et la mise en œuvre des projets, actions, initiatives permettant l'accompagnement des jeunes Morangissois de 11-15 ans, vers l'autonomie dans le respect du projet éducatif municipal.

👉 **Pour postuler, envoyez votre CV et votre lettre de motivation à pjc@morangis91.com**

VACCINATION HPV

La campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humain (HPV) s'est déroulée auprès des élèves de 5e des collèges de l'Essonne du 5 octobre au 23 novembre 2023 pour la 1re dose. La 2e dose sera effectuée au cours des mois de mai et juin. Gratuit et non obligatoire, ce vaccin permet de prévenir jusqu'à 90% des infections HPV, à l'origine de lésions et/ou de cancers. Recommandée en France depuis 2007 par la Haute autorité de santé pour les filles de 11 à 14 ans, la vaccination contre les HPV l'est aussi depuis 2021 pour les garçons, qui peuvent également être infectés et transmettre le virus.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-25

Les inscriptions scolaires pour les **enfants nés en 2021** se feront du **15 janvier au 29 mars 2024** via le portail famille. N'oubliez pas de joindre à votre demande des copies du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. L'inscription peut se faire directement en ligne sur www.morangis91.com - Portail Morangissois ou sur rendez-vous en mairie - **01 64 54 28 28.**

FLAMME DU SOLDAT INCONNU

Dans le cadre du projet Civisme et Citoyenneté organisé dans les accueils de loisirs, des membres du Conseil des Ambassadeurs des Enfants et des jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont assisté le mercredi 15 novembre au ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu, dont on célèbre le centenaire cette année. Ils étaient accompagnés de Madame le Maire Brigitte Vermillet et des équipes du PJC et des accueils de loisirs.

ATELIER CITOYENNETÉ

Le 3 novembre 2023, le PJC organisait un atelier citoyenneté animé par Audrey Jammes, coordinatrice du Pôle « La citoyenneté et toi », auquel ont participé les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes. Citoyenneté, politique et droits et devoirs ont été abordés à travers des jeux.

LE SERVICE CIVIQUE SE TOURNE VERS LES SÉNIORS

Du 15 janvier au 30 juin 2024, 4 jeunes volontaires intégreront le service Séniors 2 jours par semaine. Ils seront en charge d'aller à la rencontre des personnes âgées qui n'osent pas sortir de chez elles ou participer aux manifestations organisées par la Ville, ainsi que celles en situation d'isolement. De participer à la mise en place du Téléphon'âge. Il pourra s'agir de la nécessité d'un contact vocal ou bien d'un relais vers des professionnels, en fonction de l'analyse de la situation et en accord avec la personne concernée. Afin de répondre aux mieux aux missions confiées, les volontaires bénéficient tout au long de l'année de formations autour du vieillissement (moteur et cognitif) et de techniques d'animation adaptée. Ils seront facilement reconnaissables à leur sweat jaune Solidarité Séniors. Avec ce partenariat, la ville poursuit ses actions en faveur de nos aînés afin notamment de créer du lien social, rompre l'isolement ou encore favoriser les échanges.

MORANGIS PRÉPARE DEMAIN

La ville poursuit sa mue. Des travaux de modernisation ont été entrepris afin de préserver le cadre de vie des Morangissois. Sécurité, circulation, rénovation sont au programme, avec en point d'orgue la réhabilitation de l'Espace Saint-Michel, du parc et de ses abords.

Le bâtiment Saint-Michel avant les travaux de rénovation

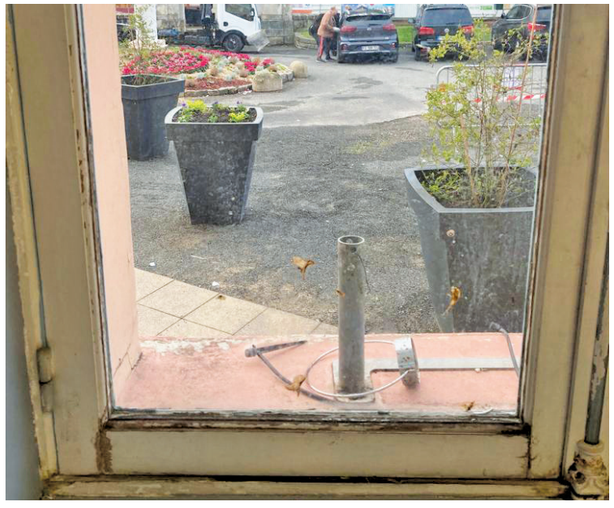

SAINT-MICHEL : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

Les travaux de rénovation de l'Espace Saint-Michel et de réhabilitation du parc ont commencé fin 2023 et devraient se poursuivre durant les prochaines années.

En juin 2022, les Morangissois étaient invités à se prononcer sur le projet de réaménagement de l'Espace Saint-Michel et du parc, dans le cadre d'un budget participatif.

Pour rappel, les deux scénarios proposés s'appuyaient sur l'expertise du cabinet d'études paysagères et d'aménagements urbains Endroits en vert, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne *(CAUE 91)*. Celui qui prévoyait un jardin à la française et une végétalisation du parking a été retenu.

La 1re phase de ce projet a débuté fin 2023 avec le remplacement des fenêtres, des portes du bâtiment et la construction d'un édicule à l'entrée (SAS).

Il va être désimperméabilisé et remis aux normes de stationnement. Une rampe accessible PMR, un nouvel escalier et des espaces végétalisés vont être créés.

L'accès à l'Espace Saint-Michel s'effectuera alors côté parc. À cette occasion la statue Saint-Michel sera déplacée à l'arrière du bâtiment.

Les travaux se poursuivront ensuite dans la 1re partie du parc avec la réalisation de jardins à la française, inspiration 17e et 18e siècles, autour de la statue afin de la mettre en valeur.

Subventions des travaux de l'Espace Saint-Michel

Métropole du Grand Paris

Budget prévisionnel : 1 M€
Subvention de la Métropole du Grand-Paris :
376 000 €

Remplacement des fenêtres de l'Espace Saint-Michel et de la Mairie
Subvention de la Métropole du Grand-Paris :
168 000€

Les travaux du parking commenceront mi-janvier pour une durée de 3 mois.

TRAVAUX PRÈS DE CHEZ VOUS

Retrouvez tous les travaux réalisés depuis cet été.

Avenue Charles de Gaulle

Après de nombreuses années d'attente, les travaux de réhabilitation de l'av. Charles de Gaulle débuteront le 12 février *(sous réserve des conditions climatiques)*. Ces travaux d'assainissement se dérouleront pour une durée de 9 mois de l'av. de la République *(carrefour de la rue de Savigny inclus)* jusqu'à l'av. de la Paix. Ils se dérouleront en différentes phases et par tronçon de route. Un plan de déviation sera mis en place en fonction de l'avancement. Une réunion publique sera prochainement organisée en présence de Madame le Maire afin de présenter ce projet. Ces travaux font suite à ceux réalisés rue Gabriel Péri et av. de la République en 2022. Retrouvez le détail en Flash Info sur le site de la ville.

Budget : 3 Millions d'€

Rue de Wissous

Du 23 octobre au 3 novembre 2023, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a réalisé d'importants travaux de voirie rue de Wissous avec la création de 2 plateaux surélevés : l'un au niveau de l'intersection avec la rue Barbara et l'autre au niveau du groupe scolaire N. Mandela.

Budget : 257 000€

Sécurité écoles

Afin d'assurer la sécurité des piétons, et notamment celle des écoliers, un passage piéton a été installé au niveau de l'École Saint-Joseph.

Budget : 91 500€

La ville est également intervenue auprès de l'agglomération afin qu'elle mette en place des barrières sur les trottoirs aux abords de l'école Nelson Mandela. Cette installation permettra de sécuriser les écoliers et d'empêcher le stationnement sauvage, qui altérait fortement la circulation aux heures d'entrées et sorties de l'école.

Mur de l'Église

Des travaux ont été engagés afin de rénover le mur à l'arrière de l'Église Saint-Michel.

Budget : 16 330€

Rond-point Lavoisier

Récemment réhabilité afin de correspondre aux normes et d'empêcher la circulation des poids lourds dans le secteur, le rond-point Lavoisier continue d'être emprunté et dégradé par ces derniers. Face à ces incivilités, la ville a installé en toute visibilité, une caméra nomade afin d'identifier les contrevenants.

Et aussi :

- Remplacement de panneaux de signalisation,
- Comblement de l'affaissement sur le parking de la mairie,
- Déplacement des barrières rue du Général Leclerc.

PLAN DE CIRCULATION : EN ROUTE POUR L'ÉTAPE 2

Le 9 octobre 2023, Madame le Maire, les élus, les Services Techniques et les référents des Comités de quartier se sont réunis afin de redéfinir les priorités de travaux dans le cadre de l'étude du Plan de Circulation.

Quartier jaune

Priorités 1 :

• **Rue des Cèdres :** Mise en place d'un sens unique sortant sur la rue du Général Leclerc, pose d'un Stop et d'un dispositif d'interdiction de tourner à gauche.

• **Devant l'école St-Joseph** : Création d'un plateau piéton et de feux tricolores.

Priorités 2 :

• **Quartier Édouets / Lycée :** Création d'un plateau piéton - **Associer la ville de Chilly-Mazarin pour la faisabilité.**

• **Quartier Ormeteau** : Déplacement des barrières devant le Franprix et rénovation des marquages de la piste cyclable jusqu'à la rue des Édouets.

• **Rue Jack Eraste :** Réalisation d'un marquage au niveau des maisons. Déplacement des deux places de stationnement.
Travaux prévus à la rentrée 2024

• **Rue de la Bruyère :** Mise en place d'un sens unique (vers Chilly) entre l'avenue Jack Eraste et la rue Alfred de Musset.
Travaux prévus à la rentrée 2024

• **Avenue du Château :** Oreille *(élargissement de la voie)* au croisement avec la rue des Peupliers sur les côtés droit et gauche *(sans Stop).*

• **Lavoisier :** Insertion d'une piste cyclable sur la portion entre les deux giratoires.
À l'étude

Quartier bleu

Priorité 1 :

• **Rue Hélène Boucher :** Ajouter un Stop à l'angle Louis Blériot. **Travaux prévus à l'été 2024**

Priorité 2 :

• **Rue de Charaintru :** Suppression du Stop à l'angle Poirier-Marlé. **Travaux prévus à l'été 2024**

Priorités 3 :

• **Carrefour Pasteur/ Beau Site :** Plateau ralentisseur. **Travaux prévus 2025**

• **Rue Pierre Curie** : Mise à double sens du tronçon entre les rues des Oiseaux et E. Zola. Pose d'un passage piéton à l'angle des rues P. Curie et Oiseaux

• **Rue Emile Zola :** Mise en sens unique du tronçon entre les rues des Hirondelles et E. Zola vers la rue Pierre Curie - **Travaux prévus 2025**

• **Carrefour E. Zola/Hirondelles :** Création d'un plateau ralentisseur.

Quartier Violet

Priorité 1 :

• Passage piéton à l'angle Rue de Wissous / Voie d'Orly : travaux prévus avec la réfection rue de Wissous.

Priorités 2 :

• **Voie d'Orly :** Refaire la voirie et création d'une « raquette » en enrobé *(boucle qui permet de faire le tour d'un fond de lotissement en impasse).*
Travaux prévus pour 2025

• **Rue Colette Besson :** Proposition d'aménagement d'un giratoire, en coordination avec la requalification de l'avenue C. de Gaulle.

Quartier Rose :

Priorités 1 :

• **Rue des Jardins :** Mise en sens unique dans le sens de la montée, déplacer le stationnement à droite en haut de la rue. Pose d'un « Cédez le passage » à l'angle Jules Ferry. Passage piéton en bas de la rue, à l'angle Rue du Coteau.

• **Cour de France/Beau Site** : Mise en place de barrières sur les trottoirs .

• **Rue de Charaintru :** suppression des îlots et du Stop dans la rue Evariste Galois.

• Suppression du « haricot » à l'angle Édouard Branly/Cour de France.

Priorités 2 :

• Création d'un stationnement pour les cars devant l'école Herriot.
Travaux prévus à la rentrée 2024

• **Rue Pierre Loti** : Fixation du stationnement. *(matérialisé)*

• **Rue des Acacias :** Mise en sens unique
En fonction de l'accord de changement du parcours de la navette de l'agglomération Paris-Saclay

Quartier Orange

Priorité 1 :

• **Rue de la Paix :** Maintien de la rue en sens unique. Ce dispositif a été validé par les référents de quartier. Seront ajoutés un décalage des feux rue des Froides Bouillies et avenue de la Paix ainsi qu'un marquage supplémentaire au sol de flèches sens unique.

Priorités 2 :

• **Rue Denis Papin :** Marquage d'une bande piéton. **Travaux préus à l'été 2024**

• **Rue Edgar Degas :** Finalisation de la signalisation.

• **Carrefour av. Armée Leclerc/Rue Edgar Degas/av. Longjumeau :** Étude technique à réaliser en coordination avec la commune de Savigny-sur-Orge dont le plan de circulation est en cours.

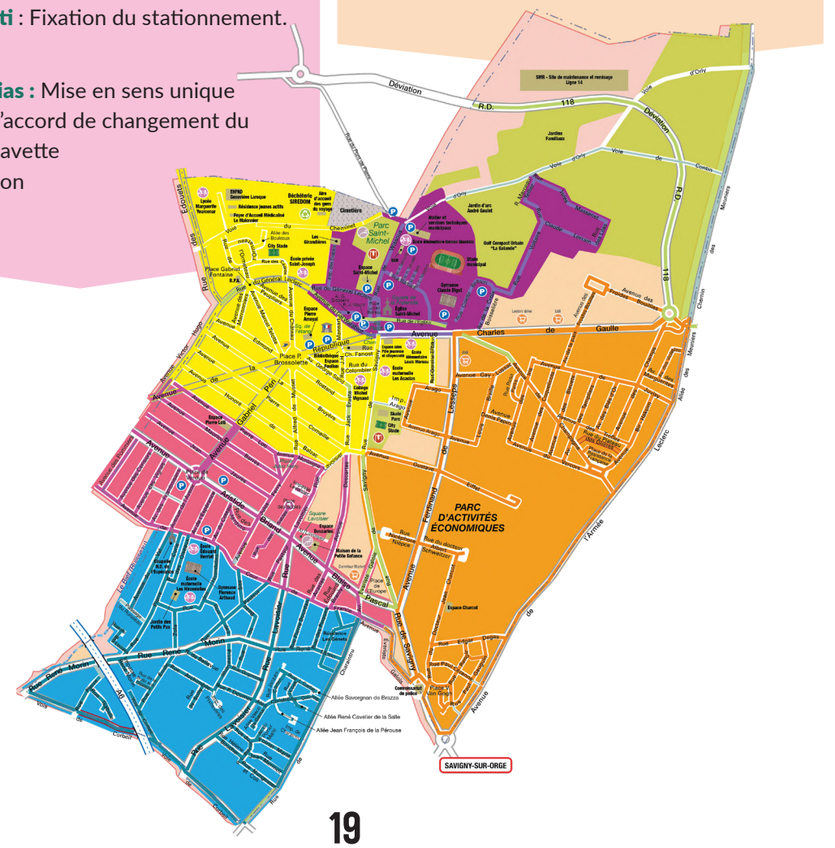

ANTENNE 5G : QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le 16 octobre dernier, une antenne 5G a été installée à Savigny-sur-Orge. Sa mise en place a suscité l'émoi et le mécontentement des riverains.

Le déploiement du réseau 5G est en cours sur tout le territoire. Afin de le rendre plus efficient, les opérateurs doivent déployer des dizaines de milliers de nouvelles antennes. Le fonctionnement de cette technologie est différent de celui de la 4G.

L'installation des antennes est régie par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle qui a confié à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) la mission de coordonner l'implantation des stations radioélectriques de toute nature afin d'assurer la meilleure utilisation des sites disponibles et de veiller au respect des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (art. L.43 du code des postes et des communications électroniques). Les décisions d'implantation ne peuvent être prises qu'avec son accord ou, lorsqu'elles relèvent de la compétence de l'ARCOM, qu'après son avis. En fonction de leurs caractéristiques, les antennes doivent respecter le PLU, qui lui-même est restreint dans les exigences possibles. Leur implantation doit respecter le règlement d'urbanisme du territoire concerné.

Réglementation

Afin d'implanter son réseau, l'opérateur se rapproche des propriétaires du terrain susceptible d'accueillir le relais. Il présente un dossier d'information mairie (DIM) en mairie un mois avant le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme (ou un mois au moins avant la mise en service lorsque la modification de l'antenne n'entraîne pas de travaux). La composition du dossier est prévue par un arrêté du 12 octobre 2016.

À réception des éléments, la municipalité dispose de 10 jours pour mettre le DIM à disposition des habitants. Ces derniers ont la possibilité de formuler des observations, en ce cas les remarques doivent être émises dans un délai de 3 semaines à compter de la mise à disposition du dossier.

Le délai d'instruction est d'un mois à compter de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme. Le service en charge du dossier examine alors le respect de la réglementation en vigueur, notamment concernant la hauteur, l'aspect extérieur et le retrait par rapport à la voie et par rapport aux limites séparatives. Si le projet est conforme, il n'est pas possible de le refuser.

Le maire peut refuser de signer une convention d'occupation du domaine public pour éviter l'implantation d'une antenne mais il est en incapacité de refuser une implantation sur un domaine privé sur la base d'un motif autre que d'urbanisme.

Le Conseil d'État considère que le maire « *ne peut opposer un refus de déclaration préalable à une demande d'implantation des antennes de téléphonie mobile à proximité de certains bâtiments sans disposer d'éléments scientifiques faisant apparaître des risques.* » *(CE, 30 janvier 2012, Société Orange France, n° 344992).*

Quels risques pour la santé ?

Comme le montrent les décisions du Conseil d'État, les principales inquiétudes concernent la santé des riverains et des usagers qui fréquentent les structures attenantes à ces antennes.

Le site radiofrequences.gouv.fr stipule qu'à ce jour « *l'expertise nationale et internationale ne conclut pas à l'existence de risques sanitaires liés à une exposition aux champs électromagnétiques émis par les antennes-relais de téléphonie mobile, dès lors que les valeurs limites d'exposition du public sont respectées.* »

Le décret du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques prévoit également que les exploitants d'installations radioélectriques « *communiquent un dossier qui précise, notamment, les actions engagées pour assurer qu'au sein des établissements scolaires, crèches ou établissements de soins qui sont dans un rayon de 100 m de l'installation, l'exposition du public au champ électromagnétique émis par cette installation est aussi faible que possible tout en préservant la qualité du service rendu.* »

Le 17 février 2022, dans son rapport sur les risques sanitaires de la 5G, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) « *estime peu probable que le déploiement de la 5G entraîne de nouveaux risques pour la santé, comparé aux générations de téléphonie précédentes* ». « *Les connaissances sur les liens entre expositions et effets sanitaires devant être renforcées* », elle souligne toutefois la « *nécessité de poursuivre les recherches* »

L'exposition du public contrôlée

L'agence nationale des fréquences (ANFR) est chargée du contrôle de l'exposition du public. Les résultats des mesures peuvent être consultés sur le site www.cartoradio.fr.

L'ANFR a pour mission de préciser la définition des points atypiques, lieux dans lesquels le niveau d'exposition aux champs électromagnétiques dépasse substantiellement celui généralement observé à l'échelle nationale, puis de les recenser et vérifier leur traitement, sous réserve de faisabilité technique.

Toute personne peut faire réaliser gratuitement une mesure d'exposition tant dans des locaux d'habitation privés que dans des lieux accessibles au public *(formulaire de demande : www.service-public.fr/particuliers/vos droits/R35088).*

RETOUR : RÉUNION PUBLIQUE 5G

Le 29 novembre 2023, Alexis Teillet, Maire de Savigny-sur-Orge et Brigitte Vermillet, Maire de Morangis conviaient les riverains à une réunion publique d'information concernant l'antenne 5G, en présence de membres de l'entreprise Bouygues Telecom. L'opérateur s'est engagé :
- à rabaisser de 6 m de hauteur l'antenne
- poser une végétalisation extérieure haute et persistante.
- Une solution de repli est également à l'étude entre les 2 villes et Bouygues Telecom. Pour le moment, l'antenne n'est pas en service. **Les 2 municipalités sont dans l'attente des engagements écrits de la part de la société. Un courrier sera prochainement adressé aux riverains.**

Environnement

RESO, LA NOUVELLE RÉGIE DE L'EAU

À partir du 1er janvier 2024, Morangis rejoint le service d'eau potable Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge, « RESO », aux côtés des communes de Paray-Vieille-Poste, Villeneuve-Saint-Georges et Savigny-sur-Orge.

Cette régie publique est présidée par Madame le Maire, qui en est également administratrice pour la ville avec Jeannette Brazda, maire-adjointe. Elle place la transparence au cœur des préoccupations et favorise un service de qualité avec un prix justifié et maitrisé, tout en défendant une vision stratégique pour une gestion durable de la ressource en eau.

La Régie de l'eau est une compétence de l'EPT GOSB. Le territoire a adhéré, pour le compte des 4 communes constituant la régie, au Syndicat Mixte Fermé Eau du Sud Francilien (SMF). Cette structure, qui regroupe aussi les communautés d'agglomération de Cœur d'Essonne, Grand Paris Sud, Paris-Saclay, et Val d'Yerres-Val de Seine, a pour ambition de racheter les équipements de production et de transport d'eau potable le long de la Seine dans le département de l'Essonne, aujourd'hui sous contrôle privé (groupe Suez).

L'approvisionnement auprès du Syndicat permettra à terme de mettre en place une politique plus vertueuse pour la planète et l'environnement, tout en maîtrisant le coût de la fourniture.

Des prix maîtrisés

La régie publique RESO ambitionne de maîtriser le prix de l'eau dans les années prochaines. L'objectif est de ramener progressivement le prix de l'eau pour toutes les communes au prix le plus bas, aujourd'hui en vigueur sur la commune. La régie est uniquement financée par les abonnements.

Renouvellement du réseau

La régie souhaite doubler le taux de renouvellement des infrastructures du réseau pour pérenniser et améliorer son rendement. Une partie de ce dernier est en effet âgée de 100 ans. Une gestion vertueuse nécessite de rajeunir régulièrement le patrimoine afin de ne pas atteindre cet âge jugé critique.

Cette mesure permettra de limiter les fuites et de protéger la ressource : 250 000 m³ seront économisés, soit le volume de plus de 60 piscines olympiques, d'ici fin 2029. La protection de la ressource en eau est essentielle pour assurer un accès durable et équitable pour les générations présentes et futures.

Service client

Afin de proposer un service client de qualité, RESO a fait le choix de prendre en charge directement la relation avec les abonnés et la facturation, au lieu de les traiter par l'intermédiaire de prestations externalisées qui étaient facturées. **L'adhésion RESO n'entrainera pas de changement majeur pour les bénéficiaires qui devront seulement transmettre leurs coordonnées bancaires (RIB) par lettre T.**

ÉCHÉANCIER

- **Novembre 2023**
Informations auprès des Morangissois et mise en ligne d'une vidéo de présentation par Brigitte Vermillet, présidente de RESO.

Retrouvez la vidéo sur www.morangis91.com

- **1er décembre 2023**
Emménagement et accueil physique dans les nouveaux locaux situés à Orlytech, 3 rue Maryse Bastié 91550 Paray-Vieille-Poste
- **1er janvier 2024**
Fin des délégations de service public (DSP) par la société SUEZ. Date de reprise du service de la distribution d'eau potable par RESO
- **Février 2024**
Facture du solde de compte de Suez
- **Mars 2024**
Date prévisionnelle de la 1re facture RESO

Contact 01 80 36 91 94

RETOUR : RÉUNION PUBLIQUE RESO

Une réunion publique était organisée à l'Espace Pierre Amoyal afin de présenter la Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge, « RESO » en présence de Brigitte Vermillet , Maire de Morangis, et Présidente de RESO, Nathalie Lallier-Michelet, Maire de Paray-Vieille-Poste et administratrice RESO, Jeannette Brazda, maire adjointe de Morangis et administratrice RESO et Fabrice Wargnier, 1er adjoint à la Maire de Paray-Vieille-Poste et administrateur RESO, Quentin Deffontaines, directeur général de RESO et Joël Josso, secrétaire de la Coordination eau Île-de-France. Le public a pu à cette occasion faire part de toutes ses interrogations sur le sujet.
Deux courriers d'informations ont également été distribués. Le dernier vous permet de choisir votre mode de paiement et de confirmer vos informations via un formulaire. N'oubliez pas de les envoyer grâce à l'enveloppe T jointe.

Environnement

LA GESTION DES BIODÉCHETS
AU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Les biodéchets au 1er janvier 2024

Le tri des déchets évolue. Dorénavant, ce sont les biodéchets ou déchets organiques, que nous trierons, au même titre que les emballages et papiers, verre et ordures ménagères. Calendrier, mise en place, enjeux et objectifs : zoom sur ce qui va évoluer pour l'ensemble des habitants du Grand-Orly Seine Bièvre.

3 QUESTIONS À MICHEL LEPRÊTRE, PRÉSIDENT DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

On a lu et entendu partout que le compostage allait devenir obligatoire en 2024.

Pas exactement. La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi antigaspillage, vise à valoriser les matières organiques de nos poubelles. Mais elle ne s'adresse pas directement aux ménages ou aux particuliers. À partir du 31 décembre 2023, ce sont les collectivités qui ont obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de ses habitants. C'est ce sur quoi nous travaillons en étroite collaboration avec les 24 villes qui forment notre territoire.

Le tri des biodéchets c'est donc l'affaire de tous : que nous vivions en appartement ou en pavillon ?

Oui, quel que soit son habitat, le Grand-Orly Seine Bièvre proposera des solutions adaptées aux différents scénarii possibles. Notre objectif est de sortir des ordures ménagères les restes alimentaires (ou déchets organiques) pour qu'ils puissent être valorisés, via le retour à la terre ou la méthanisation qui pourra produire de l'énergie. Aujourd'hui, 30% des déchets retrouvés dans la poubelle des ordures ménagères sont des biodéchets, majoritairement composés d'eau. Quand on sait que les ordures ménagères sont incinérées, il est improbable de se dire qu'au quotidien on brûle de l'eau ! L'enjeu écologique est donc fort.

Quels déchets peuvent être mis au composteur ?

Tous les déchets organiques, c'est-à-dire ceux issus de matières animales ou végétales. On les appelle aussi les déchets biodégradables. On y retrouve les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, les coquilles d'œufs, les fruits et légumes abîmés, le marc de café, le thé, les déchets du jardin (tonte de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées), et également de la matière sèche comme du papier journal, du paillage, qui absorbera l'humidité du compost.

Le Grand-Orly Seine Bièvre propose des composteurs des lombricomposteurs gratuits et accompagne l'installation des composteurs partagés.

Informations : reduisonsnosdechets grandorlyseinebievre.fr

UN TRAVAIL DE COLLABORATION AVEC LES VILLES POUR CHOISIR LA MEILLEURE OPTION

Afin de rationaliser les coûts et l'organisation technique de la collecte des déchets, nos 24 villes sont réparties par bassins. Il y en a 7.

La mise en place de la collecte et valorisation des biodéchets devront donc répondre à cette même logique de bassins. Autrement dit, toutes les villes qui appartiennent à un même bassin opteront pour une solution commune. rnal, du paillage, qui absorbera l'humidité du compost.

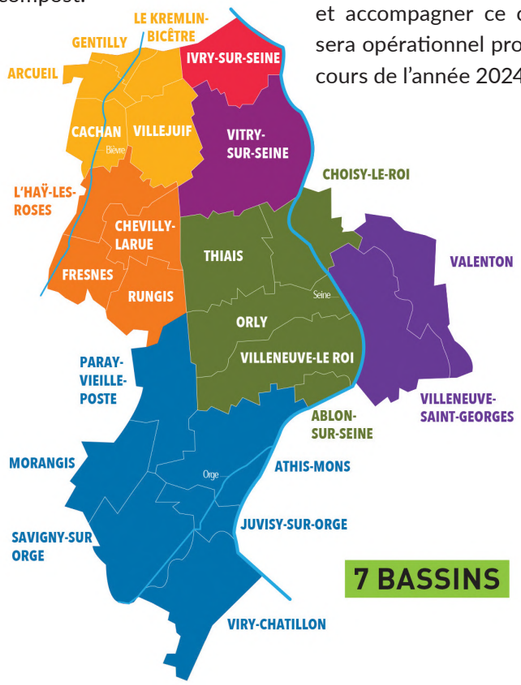

Différents scénarii leur sont proposés par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour répondre au mieux à leurs besoins : compostage individuel ou partagé, mise en place d'abris bacs en extérieur, collecte en porte à porte.

Tout est mis en œuvre pour faciliter et accompagner ce changement, qui sera opérationnel progressivement au cours de l'année 2024.

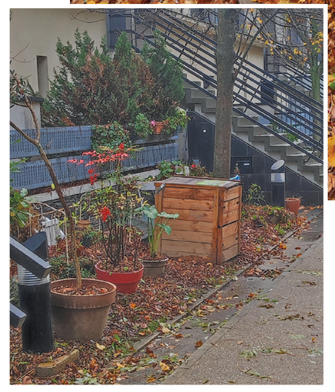

Cécile D. Habitante de la résidence du Clos Perrault, Athis-Mons

Depuis 2 ans, nous avons installé 4 composteurs dans notre résidence. 20 familles, adhérentes de l'association *Les familles du Clos Perrault* y déposent les déchets verts, des déchets non organiques, comme des épluchures, des fruits et légumes abîmés.

Nos avons eu des formations et un accompagnement tout au long de la première année. Le compost produit est donné aux adhérents et au jardinier de la résidence. Ce sont des petits gestes du quotidien qui font avancer.

QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Une fois que les déchets sont triés à la maison, ils vont être collectés et auront 2 traitements possibles :

La méthanisation

Les déchets alimentaires sont broyés et mélangés dans une grande cuve, puis se décomposent et libèrent du gaz (qui produit de la chaleur transformée en énergie) mais aussi engrais naturel (fertilisant) : le digestat, utilisé par les agriculteurs dans les champs.

Le compostage

Les déchets jetés au compost se dégradent pendant 9 à 12 mois et deviennent naturellement un terreau : le compost.

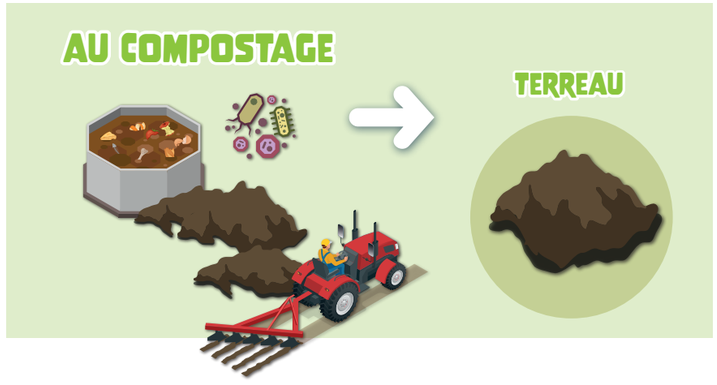

LEXIQUE

- **BIODECHETS** = déchets végétaux + restes alimentaires.
- **COMPOST** = résultat d'un processus naturel, qui transforme certains déchets en engrais pour potager et fleurs.
- **MÉTHANISATION** = Les déchets organiques sont collectés puis triés, brassés et introduits dans un méthaniseur. Ils sont ensuite mélangés et chauffés. En fermentant, les bactéries les transforment en biogaz.

QUELQUES CHIFFRES :

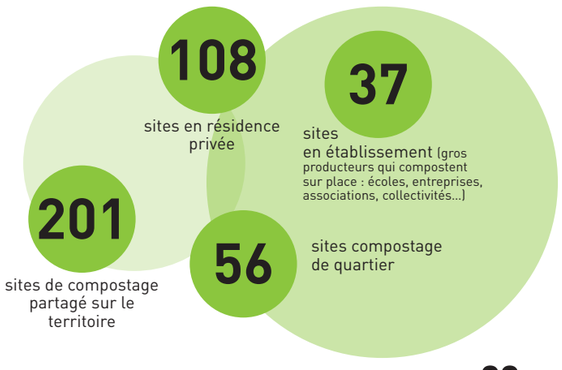

EN 2022

190 094 tonnes de déchets ménagers collectés → **52 028 tonnes de biodéchets soit 30%**

DANS LES CANTINES, LA COLLECTE DES RESTES ALIMENTAIRES EST DÉJÀ LANCÉE !

À terme, ce sont 350 écoles (maternelles et élémentaires) du territoire qui seront formées et sensibilisées au tri dans les cantines scolaires. Le travail a déjà commencé et l'objectif est double : à la fois former le personnel de cantine et les animateurs du temps périscolaire, mais aussi sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire et le tri de leurs déchets de cantine. Le Grand-Orly Seine Bièvre a mandaté des équipes d'animateurs pour échanger, expliquer et les accompagner.

« À la cantine «petite faim ou grande faim». Comme ça on ne gaspille presque pas. On a des tables de tri à la cantine, c'est nouveau, pour jeter nos restes alimentaires d'un côté et les emballages de l'autre. On a appris qu'ils allaient faire une grande soupe de tous les restes et en chauffant, le gaz produit allait faire de l'énergie, de l'électricité, c'est fou ! »
Valentin, 7 ans, Ecole Jules Ferry, Paray-Vieille-Poste

Des tables de tri ont été installées dans les selfs ou cantines, une communication particulière a été menée dans les cuisines et avec le personnel communal. Apprendre par le jeu, donner du sens à la participation d'une action collective et sensibiliser les plus jeunes ont motivé notre démarche. Une 2e séance de sensibilisation sera organisée dans les mêmes équipements 1 semaine plus tard pour approfondir les acquis et répondre aux interrogations.

La collecte des biodéchets est un vaste chantier à organiser, à accompagner et à concrétiser. Toutes nos équipes sont mobilisées pour avancer vers cet objectif commun. Retrouvez sur nos réseaux sociaux ainsi que sur notre site Internet les avancées sur ce sujet.

CCAS

LA VILLE POURSUIT SES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU HANDICAP

Le samedi 18 novembre, en clôture de la Semaine du handicap, la ville a signé la Charte handicap avec ses différents partenaires.

La charte vise à promouvoir l'intégration dans la cité de toutes les personnes en situation de handicap, qu'il soit mental, moteur, psychique ou sensoriel, en améliorant leur autonomie, par des actions concertées et concrètes entre tous les acteurs mobilisés *(la commune, les associations, les institutions…)*.

Les réunions, qui se sont tenues tout au long de l'année entre la ville et les partenaires autour de thématiques précises, ont permis de définir des objectifs à atteindre et les mesures à mettre en œuvre.

Par ce document, la ville s'engage à répondre aux attentes de ces personnes dans les principaux domaines de la vie quotidienne : information, mobilité, transport, accès aux lieux publics, emploi, logement, enfance éducation, culture, sports, loisirs vacances, vie à domicile et vie sociale.

Aux côtés de la ville, les signataires de la Charte handicap sont le Département, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, la fondation franco-Britannique Sillery, Le CDH 91, Le Fam Le Malonnier, le Pôle Emploi, La Mission Locale, Capemploi, l'EHPAD Geneviève Laroque et l'APF France Handicap.

ACTION !

Du 13 au 18 novembre, la ville s'associait de nouveau à la Semaine du Handicap, qui a permis de sensibiliser les jeunes Morangissois aux handicaps visibles et invisibles avec des ateliers handisports au collège avec le CDH91. La semaine s'est achevée avec un village paralympique et la signature de la Charte Handicap entre la ville et les différents partenaires.

Hommage

DISPARITION DE MICHEL RIEGERT

Michel Riegert, conseiller municipal délégué budget et patrimoine, s'est éteint lundi 4 décembre 2023 des suites d'une longue maladie. Il avait 82 ans.

Michel Riegert est né le 8 août 1941 à Alger. Son père étant militaire, la famille déménage en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre, avant de rejoindre la France dans le territoire de Belfort.

À l'âge de 16 ans, il entre dans l'Armée de l'air où il se forme comme mécanicien électricien. Une profession qu'il exercera par la suite chez LMT, entreprise qui sera rachetée par Thomson puis Thalès, en qualité d'ingénieur électronicien.

Michel Riegert s'est installé à Morangis en septembre 1970. Citoyen engagé, il s'est investi durant 34 ans au service de la commune et de ses habitants.

En 1989, il s'engage pour la 1re fois sur une liste électorale, celle de l'*Union pour Morangis*, puis au sein notamment de *Morangis en Marche* et *Passion Morangis*.

Il est élu conseiller municipal en 1995, puis adjoint au maire en charge des sports en 2001.

En parallèle, il occupe les fonctions de président de sections sportives puis du CMMC et du CMOM actuel. Ce passionné de sports, qui pratiquait le volley, le tennis et le golf, a été trésorier du Golf Club de la Galande.

Michel Riegert s'est aussi impliqué auprès des entreprises de la ZAE et a été trésorier de l'APAM91 durant plusieurs années.

Conseiller municipal de l'opposition de 2008 à 2009, puis de 2014 à 2020, il s'est particulièrement intéressé aux questions de budget.

Depuis 3 ans, il était conseiller municipal en charge du budget. Ses proches, amis et collègues se souviennent d'un homme respectueux de ses engagements et de ses principes, dans sa vie privée comme professionnelle et saluent son intégrité et sa rigueur,

La ville adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Sport

Aurélie Carpentier à droite de la photo ©Remi Joly

AURÉLIE CARPENTIER
A PLUSIEURS CORDES À SON ARC

L'archère, membre du CMOM tir-à-l'arc de Morangis, vient d'être sacrée Championne de France de Tir en campagne 2023. Une fierté pour notre ville !

Depuis 30 ans, Aurélie Carpentier s'entraîne au CMOM Tir-à-l'arc de Morangis. « *Je trouvais ce sport intriguant. Lorsque je pratiquais le judo au gymnase Claude Bigot, je voyais depuis le dojo les archers et cela m'a donné envie d'essayer* », explique-t-elle.

Cette passion n'a plus quitté Aurélie. « *Le tir-à-l'arc est un sport pluridisciplinaire, qui implique concentration, maîtrise de soi et investissement constant pour repousser ses limites. C'est un sport de précision mais aussi convivial qui peut ravir les plus jeunes, même si l'apprentissage est difficile au début. Il est adapté par le club en fonction des âges. Nous pratiquons une compétitivité bon enfant, entre amis.* »

Ses talents en matière d'archer ne sont plus à démontrer : elle est championne de France 2023 et vice-championne de France 2022 en tir en campagne, sa catégorie de prédilection. Dans cette discipline, le tir se pratique au cours d'une journée. L'épreuve se compose de 24 cibles réparties sur un parcours à des distances allant de 10m à 60m. La distance de seule la moitié des cibles est affichée, pour l'autre, c'est à l'archer de s'adapter.

« *Ce que j'apprécie dans le tir en campagne, c'est d'être au grand air, dans des paysages souvent magnifiques. Pour moi, c'est une promenade entre amis.* »

La championne de 42 ans aime relever les défis. Elle vient de rejoindre l'équipe féminine de division régionale excellence, nouvellement créée et prépare les qualifications pour les championnats de France en individuel de tir en salle qui auront lieu en février/mars 2024.

Aurélie est également très investie au sein du club, dont les membres sont devenus « *une seconde famille* ». Elle s'occupe de la gestion du matériel, du planning des compétitions et vient de passer le diplôme d'entraîneur afin de venir en renfort des effectifs déjà en place.

Mobilités

PROX-E BUS, LE BUS DE PROXIMITÉ 100% CONNECTÉ

Dans le cadre de sa politique d'inclusion numérique, la ville lance un nouveau dispositif, en partenariat avec les villes de Savigny-sur-Orge et Wissous : le Prox-E bus. Ce bus itinérant labellisé « France services Mobile » accompagne, gratuitement et sans rendez-vous, les usagers dans leurs démarches administratives.

Il permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli en toute confidentialité, à proximité de son domicile, pour effectuer les démarches administratives au quotidien *(santé, famille, retraite, emploi, impôts, mutuelle, justice, accès aux droits...)*. Les agents sont à même d'apporter des conseils de premier niveau auprès d'organismes publics tels que Finances publiques, Assurance Maladie, Assurance Retraite, ANTS, Pôle Emploi, CAF, La Poste, Ministère de la Justice, Mutualité Sociale Agricole. Le conseiller numérique sera également présent chaque semaine pour des permanences et des ateliers numériques.

Il a été mis en service le 18 décembre 2023 à Morangis, et sera lancé le 8 janvier 2024 à Savigny-sur-Orge et à Wissous. Un planning des jours et lieux de passage sera communiqué sur le site de la ville, le rendez-vous du mois et les réseaux-sociaux.

Disparition de Pascal Jouanin

Pascal Jouanin s'est éteint le 1er novembre 2023. Cet archer avait débuté il y a plus de 30 ans dans la Cie d'Arc de Morangis et était devenu initiateur en 2002. En 2004, son engagement dans le tir à l'arc est reconnu lorsqu'il est élevé au rang de Chevalier.
« Pascal a débuté classique avec notamment la création de notre équipe, poursuivant en poulie et testant le longbow, il a tiré autant sur de la cible anglaise que sur les beursaults qu'il affectionnait particulièrement mais aussi sur les parcours. C'était un archer complet et connaisseur dans tous les domaines, curieux d'en apprendre toujours plus sur le monde de l'archerie ! Pascal, tu vas nous manquer et laisser un grand vide. » a salué la Compagnie sur son compte Facebook. La ville présente ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

PLAN VÉLO À MORANGIS

La ville envisage de mettre en œuvre le Plan vélo intercommunal en collaboration avec l'EPT GOSB. Une consultation sur le sujet a été faite auprès des Morangissois au printemps 2023 sur le site de la ville et lors de l'événement Tout Roule. Le questionnaire a mis en exergue une utilisation massive du vélo chez les personnes qui ont répondu au questionnaire, ainsi que plusieurs freins à l'utilisation de ce moyen de locomotion : le trafic routier *(vitesse, insécurité, incivilité des automobilistes)* et le déficit des aménagements cyclables.

Ce sondage a permis de prioriser un plan d'actions d'amélioration des voies cyclables et piétonnes pour une mise en place du plan vélo communal au plus près des besoins.

À travers l'étude du Plan de circulation et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la municipalité a aussi l'ambition d'aménager la voirie pour encourager la mobilité cyclable, tout en veillant au partage équitable et sécure de la voirie entre automobilistes, cyclistes et piétons.

👉 Retrouvez en actualité sur le site de la ville, l'intégralité du compte rendu du sondage Plan Vélo.

Commerces /artisanat

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de **Josiane Gonzalez**, conseillère municipale déléguée Vie économique, commerce et artisanat
06 23 50 54 78 / j.gonzalez@morangis91.com

NOUVEAUX

AUTOMOBILES

Conditionnement et mise en service de véhicules utilitaires et frigorifiques. Service carrosserie et mécanique pour les particuliers.

Monza automobiles
89 avenue Charles de Gaulle
07 85 85 85 06

Mécanique toutes marques

AGS Garage
5 avenue Pierre Corneille
01 72 48 99 65

FOOD TRUCKS

Installé tous les vendredis de 11h à 14h, ZAE à l'angle de l'avenue Ferdinand de Lesseps et de l'avenue Gustave Eiffel.

Fratelli Pizza
06 16 10 82 04
paulmazuyy@gmail.com

Produits antillais en vente tous les mardis de 18h à 21h, Place Lucien Boilleau.

An Ti Plezy,
06 16 10 82 04
paulmazuyy@gmail.com

SUPERMARCHÉ

Distributeur alimentaire pour grossistes et particuliers.

DPS Market
01 60 11 51 05
15 Rue Gustave Eiffel

CABINET DENTAIRE

1 dentiste et 1 orthodontiste.

12 place Lucien Boilleau
01 84 75 15 15

PAPILLES D'OR

LA BOUCHERIE DELAITRE RÉCOMPENSÉE

Le challenge des Papilles d'Or, organisé chaque année par la CCI et la CMA Essonne, valorise les commerçants et artisans alimentaires du territoire auprès des consommateurs. Pour sa 1re participation, la Boucherie Delaitre a reçu 3 Papilles d'or lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le 16 octobre 2023. Installés place de l'Avenir depuis février 2020, Ludovic et Nathalie Delaitre proposent à leur clientèle des races de viandes françaises et de nombreuses spécialités qui varient en fonction des saisons. « *Nos clients sont au rendez-vous, c'est aussi grâce à eux que nous avons gagné ce prix, souligne le couple. Nous sommes très fiers de travailler tous les jours à vos côtés et de régaler vos papilles tout au long de l'année : des barbecues de l'été aux fêtes de fin d'année. Merci de votre confiance.* »

ARCHITECTE

Eden-Archi - DPLG
210 avenue Ch. de Gaulle
07 54 20 37
contact@eden-archi.fr
www.eden-archi.fr

HYPNOTHÉRAPEUTE - BIOÉNERGÉTICIENNE

Salima Lakrib
22 rue du Gal Leclerc
07 83 58 19 22

Sondage

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

RETROUVEZ CE SONDAGE SUR
www.morangis91.com

Cette enquête vise à recueillir l'opinion des Morangissois sur le Marché local qui se tient tous les vendredis de 15h à 19h d'octobre à mars et jusqu'à 20h d'avril à septembre sur le parking P. Amoyal. Votre contribution nous aidera à mieux appréhender vos besoins et vos attentes, afin d'améliorer ce service de proximité.

1- Savez-vous qu'un marché se tient à Morangis ? o Oui o Non

Si oui :

Vous y êtes-vous déjà rendu ?
o Oui o Non

Y avez-vous fait des achats ?
o Oui o Non

Si non : vous rendre directement à la question 10.

2-Êtes-vous au courant des événements spéciaux qui y sont organisés ? o Oui o Non

3-Qu'est-ce qui vous attire sur le Marché ? (Plusieurs réponses possibles)

O La variété de commerces
O Les prix
O L'ambiance conviviale
O La proximité avec votre lieu d'habitation
O Autre (précisez) : .....

4-Suggestions d'amélioration :

5-Quels types de produits ou de stands préférez-vous sur le marché ?
(Cochez tous ceux qui s'appliquent)

O Fruits et légumes
O Produits frais *(poisson, fromage, miel)*
O Produits artisanaux *(bijoux, savons, etc...)*
O Aliments préparés *(plats cuisinés, pizza, etc...)*
O Boulangerie
O Pâtisserie
O Quels autres produits souhaiteriez-vous trouver ? :

6-Êtes-vous satisfait :

de l'emplacement du marché ?
o Oui o Non

du jour et des horaires ?
o Oui o Non

des commerces présents ?
o Oui o Non

Avez-vous des suggestions spécifiques pour rendre le marché plus attractif ? :

7-Dans l'ensemble, recommanderiez-vous le Marché de Morangis à votre entourage ? o Oui o Non

8-Y a-t-il d'autres aspects que vous aimeriez voir améliorés sur le Marché de Morangis ?

Si oui, veuillez les décrire :

9-Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions que vous aimeriez partager concernant le Marché de Morangis ?

10-Comment vous informez-vous sur les événements/actualités de la ville :

O Magazine municipal
O RDV du mois
O Site internet
O Réseaux Sociaux
O Cela ne m'intéresse pas
O Autre : .....

11-Maintenant que vous êtes au courant de la tenue d'un marché à Morangis, pensez-vous que :

C'est une bonne initiative ?
o Oui o Non

Le jour et horaires choisis vous semblent-ils satisfaisants ?
o Oui o Non

Allez-vous le visiter ? o Oui o Non

Si non, pourquoi :

13-Quels stands souhaiteriez-vous y trouver ?

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce sondage. Vos réponses sont précieuses pour améliorer le Marché de Morangis et répondre aux besoins des Morangissois.

Vous êtes artisan ou commerçant et souhaitez exposer sur le Marché de Morangis ? Contactez le service Animation locale : 01 64 54 28 53

Les campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière et le Covid-19 se poursuivent jusqu'en mars. Ces deux vaccins peuvent être administrés en même temps. La vaccination est recommandée pour protéger les personnes les plus fragiles : 65 ans et +, femmes enceintes, personnes atteintes de certaines pathologies et leur entourage dans certains cas …
Le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100% pour les personnes à risques cités ci-dessus. Le vaccin contre le Covid-19 est pris en charge à 100% pour tous. La grippe, comme le Covid-19, peut avoir des conséquences graves sur la santé pour les populations les plus fragiles. Les infections peuvent entraîner des complications graves (respiratoires, cardiaques…), des hospitalisations et des décès.

La start-up Achille a conçu Achille Marketplace, une appli gratuite qui permet à des enseignes de mettre en ligne des produits à déstocker et aux consommateurs de trouver dans des commerces de proximité des articles aux prix d'Internet. Une solution mêlant innovation et lutte contre le gaspillage. L'objectif, selon le créateur Fabien Moncaut, est de « *remettre de l'humain dans le digital* », en permettant au consommateur de trouver les produits (souvent issus de déstockage ou de fins de séries) dont il a besoin au prix d'Internet dans un magasin physique proche de lui. Le conseil, la garantie et un vrai service client sont le plus de cette application, qui a été soutenue par la Région à travers son aide Innov'up.

Le département dédie un site aux séniors : Bien vieillir en Essonne. Ce portail s'adresse aussi bien aux retraités qu'aux futurs retraités et leur apporte les renseignements utiles dans leurs démarches quotidiennes : ressources, logement, santé, sports et loisirs. De manière plus spécifique, il oriente vers des professionnels ou structures en cas de perte d'autonomie personnelle ou d'un proche.

👉 **www.essonne.fr/sante-social-solidarite/bien-vieillir-en-essonne-personnes-agees**

La prochaine campagne de recensement national se tiendra du 18 janvier au 24 février 2024.
Des agents recenseurs de la ville, munis d'une carte professionnelle, seront chargés de collecter un certain nombre d'informations qui serviront par la suite à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Merci de leur réserver un bon accueil. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider ! Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.
(Retrouvez vos recenseurs page 39)

Oriane est une agence créée par la région Île-de-France. Elle vise à garantir un meilleur accès à l'orientation et à l'insertion professionnelle tout au long de sa vie. Ce dispositif s'adresse aussi bien aux collégiens, lycéens ou étudiants qu'aux demandeurs d'emploi en recherche de formation ou aux personnes cherchant une reconversion. Il permet une mise en relation avec 20 000 professionnels pour des entretiens individuels afin de mieux connaître un métier ou pour des interventions dans des établissements scolaires ou des entreprises.
En complément, la plateforme www.oriane.info propose des offres de stage. Elle sera prochainement étendue à l'alternance et aux mises en situation professionnelle.

👉 **Numéro vert : 0 800 730 640 et site internet : www.oriane.info**

Communes attaquées, République menacée » c'est avec ce cri d'alarme et d'appel à la mobilisation que se sont réunis les élus fin 2023 au salon des Maires. Quelle que soit la taille des collectivités, un sentiment de malaise et d'inquiétude étreint les élus. Nous vivons une crise de l'engagement qui menace la vitalité démocratique de notre pays. Dépossession de nos moyens et de nos compétences, perte d'autonomie, proliférations réglementaires, il devient de plus en plus difficile de faire fonctionner nos services publics. Nous sommes de moins en moins libres d'agir et pourtant, les élus locaux incarnent la proximité et l'efficacité au quotidien. Ils font preuve de rigueur, de souplesse, d'adaptabilité, d'inventivité pour répondre aux besoins toujours plus pressants des habitants. Devons-nous choisir entre ouvrir des classes supplémentaires ou sécuriser la voirie ? Devons-nous renoncer à prendre soin des plus fragiles ou laisser notre patrimoine se dégrader encore plus ? Si décider c'est choisir, nous refusons de sacrifier l'avenir des morangissois, notre équipe reste mobilisée et bien déterminée à franchir ces obstacles et à tenir ses engagements. Dans un contexte financier de plus en plus contraint, en 3 ans nous n'avons mobilisé aucun emprunt. Chaque jour c'est une attention toute particulière qui est portée aux finances de la ville pour s'adapter aux conditions climatiques, améliorer notre cadre de vie, sécuriser les biens et les personnes, accompagner à tous les âges de la vie. Bienvenue à 2024, que cette année nouvelle soit lumineuse, nous nous réjouissons de la partager avec vous, pour de nouveaux défis et de nouvelles découvertes. Au plaisir de se retrouver lors des vœux de la Municipalité le 14 janvier à partir de 17h.

• Élus de la liste : 06 30 11 03 43 « Passion Morangis, Agir vraiment », www.passion-morangis.com •

Les riverains d'une rue devenue sens unique sont toujours en attente de décision. Un rond-point régulièrement détérioré, un autre fait et refait et ce sont toujours les concitoyens qui paient. Des familles installées pour un provisoire qui dure à côté de la déchetterie et ses inconvénients, attendent encore cet hiver leur prochaine demeure ! La municipalité reproche à l'équipe 2020, des constructions sans prévisions d'infrastructures. Mais depuis, d'autres ont vu le jour, sans plus d'infrastructures. Malgré un soutien municipal, les résidents des Genets et environs, doivent supporter un pylône 5 G savinien, peut-être un jour détruit. Alors que le personnel municipal fait ce qu'il peut, notre ville est toujours aussi sale. Heureusement, les JO 2024 n'ont pas lieu à Morangis ! En cette période de crise, MPT souhaite beaucoup de courage à tous, mais surtout à ceux en grande précarité car, notre commune concentre un nombre important de foyers en difficultés. Soyons partageux, soyons fraternels. Les associations caritatives locales, attendent vos dons, jouets, vêtements, merci pour eux. L'esprit de Noel c'est aussi la convivialité. Nous regrettons le manque de participation aux manifestations culturelles et sportives, est-ce par désintérêt ou par manque d'attractivité ? Non décisionnaires, nous ne nous permettrons pas de juger. Par contre, nous nous interrogeons sur l'inutilisation du Parc Saint Michel, mardis de l'été annulés, marché de Noel dénaturé, délocalisé, raccourci. Que va-t-il devenir ? En cette fin d'année, les élus de MPT souhaitent aux morangissois et agents municipaux, de bonnes fêtes et une excellente année 2024.

• Élus de la liste : « Morangis Pour Tous - MPT, une attention pour chacun » Annette Virly-Richard, Martial Gauthier, Jacqueline Benjaddi, Anthony Bunelle, Gilles Prenelle •

2023 s'achève avec une pointe de lassitude. L'année aura été marquée par un climat social tendu avec des sujets comme la retraite, le pouvoir d'achat, le coût des énergies, même se nourrir devient un luxe. Nous devons ajouter les différents conflits dans le monde, l'histoire se répète inlassablement. Signe de la morosité des habitants, une faible participation lors des festivités, et le marché du vendredi après-midi qui peine à trouver son public, pourtant les commerçants sont bien accueillants. En cette fin d'année nous sommes particulièrement attentifs au bilan financier qui sera présenté début 2024, et nous resterons vigilants au budget prévisionnel très contraint qui sera élaboré. La ville a engagé des travaux de rénovation des bâtiments comme St Michel qui verra un nouveau parc et la réfection des façades en triste état. Des travaux d'aménagements des ronds-points et des sens de circulation ont fleuri dans beaucoup de quartiers, amenant son lot de contents et de détracteurs. Les habitants se plaignent des nuisances au cœur de notre ville, les avions et le bruit, éternel débat pour ceux qui sont près des pistes. Les camions tentent encore de circuler, et les stationnements sauvages des camionnettes et voitures immatriculées en province qui stationnent plus de 7 jours à ras de nos entrées de garage. Mais comment font-ils pour se garer devant ma porte à la minute où je pars ? Depuis peu, des antennes 5G ont envahi le paysage, même déguisée en sapin, on n'est pas dupe. Des pétitions, des post sur les réseaux sociaux, c'est la contestation. Le bien vivre est au cœur des préoccupations. Souhaitons la bienvenue au nouveau conseil municipal des jeunes. Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé et de paix pour 2024.

• Élus de la liste : 06 03 85 80 01 « Une nouvelle énergie pour Morangis », Carole Personnier, Xavier Dugoin •

PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

• DU 26 SEPTEMBRE 2023

Lors de cette séance, B. Jardel est installée au sein du Conseil Municipal en remplacement de S. El Haddad démissionnaire.

Madame le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Suite aux différentes démissions des conseillers municipaux, le Conseil a procédé à l'élection des membres administrateurs issus du Conseil Municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS. Après un appel à candidature et un vote à scrutin secret, ont été élus :

P. Pinto, L. Oliveres, C. Delaire, P. Ramos, J.-J. Legrand et M. Gauthier.

Il a également désigné à l'unanimité :

• S. Houziel à la commission Services à la population,

• V. Coureau au titre de représentante du Conseil Municipal au sein de la Commission extra-municipale handicaps et comme membre de la Commission communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH),

• P. Pinto représentante de la ville au sein du Conseil d'Administration du Foyer d'Accueil Médicalisé les Malonniers,

• M. Gauthier comme membre du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil a délibéré sur la garantie d'emprunt accordée à Seqens pour le programme de 40 logements locatifs sociaux au 85 av. de l'Armée Leclerc et s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Suite au PLU arrêté de Chilly-Mazarin, il a émis, à l'unanimité des votants, l'observation suivante : « La densification prévue au PLU de Chilly-Mazarin aura un impact significatif sur la circulation des axes traversants de la ville de Morangis ainsi que sur l'accès à l'autoroute A6. La ville demande que toutes les précautions soient prises afin de limiter cet impact. »

À l'unanimité, le conseil a également :

• Approuvé la convention d'occupation temporaire non constitutive de droits réels pour l'accès au Parc Saint-Michel entre la ville et Études Services Séniors pour la résidence « les Girandières ».

• Décidé le passage à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024

• Créé un emploi de médiateur famille à temps complet

• Adopté l'avenant n°1 à la convention de financement entre la ville et l'association École de Musique de Morangis ayant pour objet la modification de l'article 2 relatif aux engagements financiers de la commune, permettant l'intégration de la prise en charge d'une partie des frais d'inscription de chaque enfant Morangissois mineur sur la base des tarifs « activités » et après calcul du Quotient Familial,

• Modifié le règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL 06 FÉVRIER 2024

Retrouvez les décisions du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 dans le prochain magazine et sur www.morangis91.com

L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur :

www.morangis91.com

PERMANENCES

• BRIGITTE VERMILLET, MADAME LE MAIRE,

Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 28 71 madamelemaire@morangis91.com

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Reçoit sur rendez-vous bvermillet@cd-essonne.fr

• MAISON DE L'ESSONNE
01 60 91 91 91

• PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Les centres les plus proches sont :
• Chilly-Mazarin
01 60 92 10 00
• Savigny-sur-Orge
01 69 12 35 14
6 bis rue de Morsang

• SECOURS CATHOLIQUE
06 99 10 35 58

• SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
06 81 51 06 41

• LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE
Consultations gratuites à Evry - 01 60 78 01 27

HÔTEL DE VILLE

12 avenue de la République BP 98
91420 Morangis Cedex
Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

• HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi : 8h30/12h Mardi : 8h30/12h 13h30/17h30
Mercredi : 8h30/12h
Jeudi : 8h30/12h 13h30/18h30
Vendredi : 8h30/12h 13h30/17h30
Samedi : 8h30/12h

• CABINET DU MAIRE
01 64 54 28 71
• CCAS
01 64 54 28 30
• SERVICE SÉNIORS
01 64 54 28 20
• POLICE MUNICIPALE
01 64 54 28 01
• DIRECTION GÉNÉRALE
01 64 54 28 07
• COMMUNICATION
01 64 54 28 57
• ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE
01 64 54 28 02/03
• SERVICE RÉGIE
01 64 54 28 60
Lun. 9h45/12h et 13h30/17h15,
mar. et ven. 8h45/12h et 13h30/17h15,
jeu. 8h45/12h et 13h30/18h15,
mer. et sam. 8h45/11h45
• SERVICE URBANISME
01 64 54 28 70
Fermé au public le mardi après-midi.
• FINANCES
01 64 54 28 06
• ÉLECTIONS
01 64 54 28 14
• ENFANCE ÉDUCATION
01 64 54 28 65
• ENFANCE PÉRI ET EXTRASCOLAIRE
01 64 54 28 66
• JEUNESSE/CITOYENNETÉ
01 64 54 28 50
• PETITE ENFANCE
01 64 54 28 45
• RESSOURCES HUMAINES
01 64 54 28 12
• SERVICES TECHNIQUES
01 64 54 52 40
• SPORTS
01 64 54 52 19
• CULTUREL
01 64 54 28 56
• ANIMATION LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE
01 64 54 28 53

NAISSANCES

• TELMA BAKOUO
30 août 2023
• ROHAN SOOCHETA ROLLAND
1er septembre 2023
• YOUSSEF BOULEHFA
04 septembre 2023
• LEIF SZEREMENT MONGO
12 septembre 2023
• MAYLONE BEN KALED
12 septembre 2023
• SACHA CHAUMETTE CANO-CAPARROS
16 septembre 2023
• HANYA KOUAME
20 septembre 2023
• IDRIS BOUFNINA
1er octobre 2023
• ELISABETH GOMIS
13 octobre 2023
• JOY BONDOUX
17 octobre 2023
• ZOÉ-ELYAHNA TSHOMBA
15 octobre 2023
• DESTINÉE ANGELO IKOTE
16 octobre 2023
• ANAÏS TATEM
18 octobre 2023
• EDEN ABDEL-MONEIM
18 octobre 2023
• ZAKARIA GZEM
19 octobre 2023
• THALIJA GACIC
25 octobre 2023
• ROSE FERNANDES DE CASTRO
30 octobre 2023
• LIYA MESSAMER
05 novembre 2023
• INIYA LOCCISANO
06 novembre 2023
• MEÏVY BAKER
08 novembre 2023
• ZAYN OULD DRIS
14 novembre 2023

MARIAGES

• BETTINA BRUN ET JOAN THEBAULT
9 septembre 2023
• VIRGINIE DIAS ET JULIEN CERDEIRA
9 septembre 2023
• MÉLODIE TROUILLARD ET YANN DUROYAUME
23 septembre 2023
• DHIYA-EDDINE NADOUR ET AZEL AIT RABAH
30 septembre 2023
• VIRIGINIE LECHEVALIER ET YÛSUKE MORITA
2 octobre 2023
• SÉVERINE FREY ET JÉRÉMY VAVASSEUR
7 octobre 2023
• ANNE-GAELLE BIBOST ET TONY RENARD
28 octobre 2023
• SYLVIANA CHELLIN ET VAN BASTIEN
28 octobre 2023
• ELOÏSE HARAS ET ALEXANDRE BERNARD
31 octobre 2023

DÉCÈS

• CORENTIN LAURENT
31 juillet 2023
• ALEXANDRE HURTRELLE
11 août 2023
• FRANÇOIS LECLERCQ
17 août 2023
• NATHALIE LECOMTE
17 août 2023
• MARIA MANSO NÉE CLARA DECARVALHO MANSO
10 septembre 2023
• JEAN-PIERRE PORPÉ
23 septembre 2023
• CHRISTIAN RAJERIMAMBASOA
27 septembre 2023
• HENRI LALIÈRE
2 octobre 2023
• IRÈNE BOUDOT NÉE RIANT
5 octobre 2023
• BERNADETTE SORT NÉE VALETTE
12 octobre 2023

URBANISME

Les déclarations préalables sont consultables sur le site de la ville : *www.morangis91.com rubrique : urbanisme*

ALLÔ, MADAME LE MAIRE 01 64 54 28 38 VOUS RETROUVE

Tous les mercredis de **janvier à mars** **de 11h à 12h**

Brasserie Le QG

Notre équipe vous accueille au 3 avenue Pierre Corneille à Morangis,
=> du lundi au vendredi.
Tous nos plats sont faits maison et préparés sur place , venez les déguster
=> entre 12h et 14h.
Vous souhaitez partager un verre, un café entres amis, collègues ou famille, notre bar est ouvert
=> de 7h à 19h
Nous vous attendons nombreux chers Morangissois ! A bientôt,

le QG

RECENSEMENT de la population

DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT

18 JANVIER JUSQU'AU 24 FÉVRIER 2024

Des agents recenseurs de la ville munis de leur carte officielle seront chargés de collecter à domicile un certain nombre d'informations qui serviront par la suite à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

P. Pouchain

C. Sontre

M. Passicos

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Le saviez-vous ?

Dans les France services, nos agents vous aident dans toutes vos démarches en ligne

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Renseignement pour joindre votre conseiller numérique au 06 77 03 54 58 pour le Prox-E Bus au 06 28 64 44 88

PARTAGEONS LES VALEURS DU SPORT

ASSISTEZ AUX JO
10 GAGNANTS TIRÉS AU SORT

2024

OUVERTURE DES PORTES
17H

Vœux de la MUNICIPALITÉ

DIMANCHE 14 JANVIER

GYMNASE CLAUDE BIGOT

www.morangis91.com

MORANGIS